



**U. Tours**

# RECONNAITRE LES EXPERTISES INTERNES

**Projet de circulaire sur les conditions de rémunération des formateurs internes, pour la CFDT, c'est non et on vous dit pourquoi !**

.....

La CFDT a pris connaissance d'une circulaire modifiant le cadre des rémunérations comme seule proposition formulée à l'issue d'un groupe de travail dont l'objet était d'aborder les différentes facettes liées au problème de la formation par des formateurs internes de l'établissement.



Si le compte-rendu de cette réunion fait état des thèmes abordés : comment devenir formateur interne au sein de l'établissement ? Quelles sont les modalités de rémunération ? Quel est le cadre éthique et déontologique ? ...

... le projet de circulaire répond strictement au cadre des modalités de rémunération dites « activités accessoires », **il n'aborde pas la question de la gestion des compétences, l'approche déontologique ou encore le pilotage et l'ingénierie pédagogique** qui peuvent fragiliser à la fois la qualité de l'offre et la pérennité des réseaux de formateurs internes.

Le projet renvoie explicitement au décret 2010-235 et à l'arrêté du 9 août 2012, avec une distinction claire entre ce qui relève du service normal et ce qui relève de l'activité accessoire rémunérée.

Il rappelle le barème indexé sur le taux d'heure TD, articulé avec les catégories de formation (pratique, théorique avec exercices, théorique pure), en cohérence avec la logique de l'arrêté qui laisse une marge de délibération au CA sur les plafonds horaires.

Ce projet est donc **très centré sur la rémunération et le temps de travail**, et n'aborde pas la dimension pédagogique et de gestion des compétences des formateurs internes.

## Ce que n'aborde pas la circulaire



La circulaire ne précise pas les situations de formation entre collègues hiérarchiquement liés, la confidentialité des échanges en formation, l'usage des exemples de cas internes...

Elle ne propose pas de mieux cadrer les activités de formation demandées lors des entretiens professionnels et des conséquences en termes de charge de travail. Dans certains cas, **des collègues se sont vus imposer** de passer d'une à deux formations par an à plus de six et sans modification de leur charge de travail.

Par ailleurs, l'exigence déontologique n'est pas abordée alors que par exemple le Rectorat interdit aux formateurs préparant aux concours (simulation d'oraux par exemple) d'être membres des jurys de concours.

Le texte ne valorise que la formation accessoire rémunérée, alors que d'autres activités de diffusion de compétences (accueil de nouveaux, sensibilisation aux bonnes pratiques, accompagnement au changement) restent non reconnues et non payées, y compris pour des missions proches dans les faits.

*"Ce projet de circulaire reviendrait à baisser le montant de l'indemnisation des formateurs entre 18% à 28% selon la catégorie d'emploi"*



La circulaire ne propose pas des procédures transparentes de sélection des formateurs (critères objectivés, appel à volontaires, validation pédagogique, arbitrage par commission et elle rappelle pas (ou peu) les principes de neutralité, d'impartialité, de prévention des conflits d'intérêts, alors que la position de formateur interne donne un pouvoir d'influence important (normes de travail, interprétation des règles, etc.).





## Pour la CFDT, il y a un vrai risque de perdre des compétences faute de formateurs internes



- La CFDT considère que les nouvelles propositions de rémunérations des personnels Biatss intervenant dans les formations **auront une incidence sur l'engagement des personnels** dans les cycles de formation.
- Les catégories qui « ne sont pas rémunérées » couvrent une grande partie de la transmission de compétences quotidiennes (accueil, tutorat, formation sur outil dans le cadre du service), **sans aucune autre forme de reconnaissance** prévue dans la circulaire (temps dédié, valorisation dans le forfait service, primes spécifiques, etc.).
- Il y a un risque réel : les agents peuvent se retirer des formations internes non rémunérées et se concentrer sur les activités valorisées, ou refuser les sollicitations hors cadre clair.
- Le cadre proposé de la pose d'une journée de congés pour réaliser une journée de formation n'aborde pas **le travail resté en suspens, les temps connexes nécessaires à la préparation des supports ou encore le temps de travail supplémentaire** pour reprendre le travail laissé en suspens.
- **La CFDT souhaite la mise à l'étude d'un autre modèle** qui pour un volume cadré d'heures de formation, propose la prise en charge sans pose de jours de congés via une sujétion particulière cadrée.

**PARLONS TRAVAIL ! LA CFDT ABORDE LES QUESTIONS DU TRAVAIL DANS TOUTES SES DIMENSIONS.**

*Penser le travail autrement, prendre en compte la réalité du travail et sortir du prisme du tout financier, autant de raisons de rejoindre la CFDT.*



## La CFDT a formulé des contre-propositions auprès de la gouvernance permettant :

- La rémunération des formateurs sous la forme de sujétions particulières dans la limite 70 heures de formation (et donc sans pose de journée de congés)
- La mise en place d'un forfait conception pédagogique et actualisation des connaissances et des supports.
- La mise en place d'un forfait pour la conception pédagogique de nouvelles formations.
- La mise en place d'un forfait pour la mise en place de formation en e-learning (sur Célène)

La circulaire se limite à une approche financière et ne prévoit pas de stratégie de renouvellement des formateurs (binômes junior/senior, montée en compétences progressive, plan de relève en cas de départ d'experts).

En l'absence de politique d'identification et de développement d'un vivier interne, le recours aux formateurs externes (organismes, consultants, vacataires) deviendra plus fréquent, avec des coûts beaucoup plus élevés que les barèmes de rémunération proposés.

# ENQUÊTE FLASH



**A LA CFDT, VOTRE  
AVIS COMPTE !**

*Le CFDT propose de reprendre ce sujet qui peut avoir des conséquences stratégiques pour l'établissement au moment où l'université de Tours connaît des mobilités importantes et s'apprête à lancer un projet structurant autour de Pégase.*